

« Les petits gestes quotidiens concourent à gagner les grandes causes ». [kamagra brausetabletten s super active](#)
argaiv1467

[ciali](#)

Laurent Suau, président de **Coeur de Lozère**.

*La **communauté de communes Coeur de Lozère** est engagée depuis des années dans le tri des déchets. Un parti pris pour l'environnement, au profit des générations futures.*

Ce tri s'élabore dans chaque foyer et consiste à séparer, des ordures ménagères, les emballages destinés au tri sélectif (petits cartons, flacons en plastique, métal), le verre, à déposer dans les conteneurs prévus à cet effet et les déchets végétaux du jardin, pour lesquels des bacs, de couleur verte, ont été disposés sur l'ensemble du territoire de **Cœur de Lozère**.

Ordures ménagères : le biodégradable avant tout

Les ordures ménagères de la **communauté de communes** sont acheminées au Centre du Redoundel depuis 2003. Ce site comprend une usine de traitement biologique qui permet un compostage des déchets biodégradables, avant leur enfouissement. Le Syndicat départemental d'électrification et d'équipement de la Lozère est à la fois propriétaire et gestionnaire de ce centre. En 2009, environ 4 031 tonnes de déchets ont été relevées pour l'ensemble de la **communauté de communes**

Collecte des ordures ménagères à Mende

Cliquez sur la [carte](#) pour connaître vos horaires de collecte des ordures ménagères.

Centre-ville

Le ramassage, effectué par la société Nicollin, se fait du lundi au samedi inclus. Les sacs d'ordures ménagères doivent être déposés au bas de l'immeuble ou sur le passage de la benne à partir de 17h30. Ils ne doivent pas être sortis du samedi 20h au lundi 17h30.

Le ramassage sur les autres secteurs de la ville

Secteur Causse d'Auge : le mercredi

Secteur Nord : le mardi et le vendredi

Secteur Sud : le lundi et le jeudi

Secteur de Fontanilles : le lundi, le mercredi et le vendredi

Secteur centre-ville : du lundi au samedi + en juillet et en août : collecte en centre-ville le dimanche matin

Collecte des déchets ménagers à Badaroux, le Born et Pelouse

Les déchets ménagers sont déposés par les particuliers dans des conteneurs. Ceux-ci sont relevés par le Syctom des cantons de Mende et Saint-Amans.

- **Badaroux** : deux fois par semaine, le mardi et le vendredi
- **Pelouse, Le Born** : une fois tous les quinze jours, le mardi (juillet et août une fois par semaine)



Tri sélectif

Plus de mille tonnes de déchets ont été acheminés en 2009 par **Coeur de Lozère** au [Centre de tri Environnement Massif central](#), situé sur le Causse d'Auge à Mende.

Les déchets destinés au tri sélectif :

Dans les colonnes bleues : LE PAPIER

- Les journaux et magazines
- Les publicités et prospectus
- Les annuaires et catalogues
- Les courriers et enveloppes

- Les livres et les cahiers

Dans les bacs qui ont un couvercle jaune ou dans les colonnes jaunes : LES EMBALLAGES

Tous les emballages en plastique, en carton, en métal :

- Les flacons en plastique, de type gel douche/savon liquide
- Les bouteilles plastique d'huile alimentaire
- Les barquettes en plastique
- Les sacs, films et suremballages en plastique
- Le cellophane
- Les pots de yaourt
- Les boîtes de conserve vides
- Les barquettes et canettes en aluminium
- Les aérosols
- Les bouteilles de sirop en métal
- Les tétrabriques
- Les suremballages en carton

Dans les colonnes vertes : LE VERRE

- Les pots et bocaux en verre
- Les bouteilles en verre
- Les flacons en verre

Horaires de collecte du tri sélectif sur la ville de Mende

Les emballages :

Les bacs qui ont un couvercle jaune ont été installés pour permettre le tri des emballages en plastique, en carton et en métal.

Les bacs de tri sélectif sont collectés à partir de 6h.

[Cliquez sur ce lien pour connaître vos horaires de collecte du tri sélectif.](#)

Les gros cartons :

Les gros cartons sont à déposer à la déchèterie mais pour le centre-ville, vous pouvez aussi les déposer sur le passage de la benne uniquement le mardi à partir de 9h et le vendredi à partir de 12h.

Le verre et le papier :

Plusieurs colonnes sont accessibles pour vous permettre de trier le verre et le papier.

Colonnes d'apport volontaire sur les communes de Badaroux, Le Born et Pelouse

Ces conteneurs sont destinés au verre, au papier et aux emballages (flacons en plastique, métal, petits cartons). Pour tous renseignements, contactez le **04.66.49.40.11**

Les déchets verts

« Voyez la vie en vert » en déposant les déchets de votre jardin dans les conteneurs prévus à cet effet sur le territoire de la **communauté de communes**. Ces déchets végétaux sont les produits de la tonte, de la taille, les feuillages et les fleurs fanées. Les branchages d'un diamètre supérieur à 4 cm sont à exclure.

Les déchets déposés sont valorisés en compost, engrais de qualité pour les sols.

[Cliquez sur le lien pour connaître l'emplacement des bacs dédiés aux déchets verts](#)